

sanitaire et sociale, 29 mars 1996, <i>Association de parents d'enfants inadaptés de Sablé-Solesmes</i> , par V. SOUBISE	368
D. — Les professions sociales	
Actualité juridique, par F. PINTIAU et S. HENNION-MOREAU	384
III. — Les actions et prestations sociales	
A. — La famille et l'enfance	
Actualité juridique, par F. MONEGER	386
Chronique, <i>Congé de maternité et renonciation au congé sabbatique demandé</i> , note sous Paris, 4 juin 1992 et Soc. 7 mai 1996, <i>Association pour adultes et jeunes handicapés c/ Mme Petite</i> , par J.-Ph. LHERNOULD	398
B. — Les personnes malades	
Chronique, <i>Sida et prestations sociales</i> , par S. GRATALOUP	413
C. — Les personnes handicapées.	
D. — Les personnes âgées	
Chronique, <i>Les plans d'épargne retraite ou la difficile conciliation entre droit et liberté</i> , par F. MULLER	431
E. — Insertion professionnelle et sociale	
Actualité juridique, par M. BADEL, I. DAUGAREILH, J.-P. LABORDE, R. LAFORE	447
Chronique, <i>La ville et ses politiques à travers une nouvelle géographie prioritaire urbaine</i> (commentaire de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996 relative à la mise en œuvre du Pacte de relance pour la ville), par S. TRAORÉ	460
BIBLIOGRAPHIE	
Ouvrages et revues, par E. ALFANDARI et autres	481
BREVES INFORMATIONS	485



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

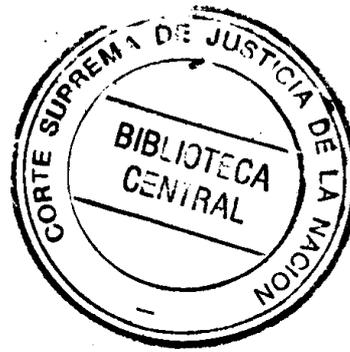
DALLOZ

31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris Cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

SOMMAIRE DU N° 2-1997



CARDEX	<input checked="" type="checkbox"/>
VOCES	<input type="checkbox"/>
B. DATOS	<input type="checkbox"/>
OK	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

ARTICLES

L. FINEL, <i>La responsabilité du médecin en matière de diagnostic des anomalies fœtales</i>	229
T. LAMARCHE, <i>Le comité d'entreprise, nouvel acteur de l'action sociale</i>	239

CHRONIQUES

Droit sanitaire

I. — Santé et médecine

A. — Santé publique

Actualité juridique, par J.-S. CAYLA	247
Chronique, <i>Attributions respectives de la Conférence nationale de santé et du Haut comité de la santé publique</i> (note au sujet du rapport <i>La santé en France 96</i>), par J.-S. CAYLA	259

B. — Professions de santé

Actualité juridique, par L. DUBOIS	265
Chroniques	
<i>Modes alternatifs de règlement des conflits dans le droit de la santé</i> , par M. HARICHAUX	271
<i>La preuve de l'information du patient incombe au médecin : progrès ou régression de la condition des patients ?</i> , note sous Civ. 1 ^{re} , 25 févr. 1997, <i>Hédreul</i> , par L. DUBOIS	288

II. — Pharmacie

Actualité juridique, par J.-M. AUBY et G. VIALA	296
Chronique, <i>L'influence de la jurisprudence européenne sur la définition française du médicament</i> , par E. FOUASSIER	301

III. — Établissements de santé

A. — Système hospitalier

Actualité juridique, par J.-M. DE FORGES	316
--	-----

B. — Établissements de santé publics

Actualité juridique, par J.-M. DE FORGES	331
--	-----

C. — Établissements de santé privés

Actualité juridique, par G. MÉMETEAU et M. HARICHAUX	336
--	-----

Droit social

I. — Les systèmes de protection sociale

A. — La sécurité sociale

Actualité juridique, par P.-Y. VERKINDT	343
---	-----

Chronique, <i>Un litige relatif à l'affiliation à l'assurance vieillesse d'une personne handicapée relève du contentieux général de la sécurité sociale</i> , concl. sur T. confl. 4 nov. 1996, <i>Martinez</i> , par J. ARRIGHI DE CASANOVA	349
--	-----

B. — L'aide et l'action sociales

Actualité juridique, par Ph. LIGNEAU	355
--	-----

C. — La mutualité.

II. — Les institutions sociales

A. — Les centres communaux d'action sociale.

B. — Les associations à objet sanitaire ou social.

C. — Les établissements spécialisés

Actualité juridique, par J.-M. LHUILLIER	362
--	-----

Chronique, <i>L'opposabilité des dispositions d'une convention collective de travail agréée aux autorités chargées de la tarification des établissements de services sanitaires et sociaux à but non lucratif</i> , note sous Commission nationale contentieux de la tarification	
---	--

Biblioteca de la Corte Suprema	362
N° de Orden	95.479
Ubicación	

revue de droit sanitaire et social

cardex
HEBROTECA
Sala
Estante 2 84

J. P. P. P.
Responsabilité du médecin en matière de diagnostic des anomalies fœtales.

J. Lamarche
Comité d'entreprise, nouvel acteur de l'action sociale.

S. Cayla
Contributions respectives de la Conférence nationale de la santé et du Haut comité de la santé publique.

M. Harichaux
Modes alternatifs de règlement des conflits dans le droit de la santé.

L. Dubouis
La preuve de l'information du patient incombe au médecin : progrès ou régression de la condition des patients ?, note sous Civ. 1^{re}, 25 févr. 1997.

E. Fouassier
L'influence de la jurisprudence européenne sur la définition française du médicament.

J. Arrighi de Casanova
Un litige relatif à l'affiliation à l'assurance vieillesse d'une personne handicapée relève du contentieux général de la sécurité sociale, concl. sur T. confl. 4 nov. 1996.

V. Soubise
L'opposabilité des dispositions d'une convention collective de travail agréée aux autorités chargées de la tarification des établissements et services sanitaires et sociaux à but non lucratif, note sous CNCTSS, 29 mars 1996.

J.-Ph. Lhernould
Congé de maternité et renonciation au congé sabbatique demandé, note sous Paris, 4 juin 1992 et Soc. 7 mai 1996.

S. Grataloup
Sida et prestations sociales.

F. Muller
Les plans d'épargne retraite ou la difficile conciliation entre droit et liberté.

S. Traoré
La ville et ses politiques à travers une nouvelle géographie prioritaire urbaine (comm. loi du 14 nov. 1996).

SIRITONS
EDITIONS